



SAMOIS INFO

N° 36 — janvier 2022



Toute l'équipe municipale
vous présente ses meilleurs vœux.

Bonne année 2022 !

Nous ne pouvons douter que ces paroles que l'on échange en ce moment ne soient pas fondées, mais il faut une bonne dose d'optimisme pour croire que cela va être une réalité.

Pourtant, nous devons tout faire pour espérer, et croyez bien que toute l'équipe municipale et les agents de la commune sont prêts pour ce défi.

2022 verra l'ouverture du Pôle Enfance. Sa réalisation a été difficile. La mise au point du dossier et le calage du financement ont nécessité une sérieuse réflexion. Et dès le début du chantier, le confinement et les perturbations qu'il a entraîné ensuite dans la poursuite des travaux, n'ont pas facilité la tâche. Mais nous en sommes au réglage des détails, aux finitions, ce n'est donc plus qu'un problème de quelques semaines. Les enfants vont pouvoir évoluer dans un cadre lumineux, moderne et sécurisé, qui, nous l'espérons, leur apportera beaucoup de bonheur.

Le déploiement de la fibre a pris également un peu de retard, mais il est lié à la nécessité de négocier avec les riverains, les autorisations de passage en façade, et cela n'est pas toujours facile, et prend du temps. La réception de l'infrastructure devrait avoir lieu dans la 1^{ère} quinzaine de février, ce qui devrait permettre le début des raccordements au cours du mois de Mai. Vos fournisseurs d'accès ne manqueront sans doute pas de vous contacter durant le mois d'avril pour vous proposer leurs offres « fibre ».

2022 va aussi être une année de solidarité, parce que le COVID, après avoir atteint les plus fragiles au niveau de leur santé, va maintenant révéler les traces profondes qu'il laisse au niveau de la précarité, de l'isolement, des difficultés de la vie courante.

C'est à chacun d'entre-nous qu'il appartient d'être vigilant, d'être attentif à la détresse cachée de nos voisins.

Alors, bien sûr, je vous adresse mes meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Réussite, mais aussi tous mes vœux de solidarité pour que nous puissions continuer de vivre heureux à Samois.

Bonne année à toutes et à tous.

Michel Chariau

NOËL DES AÎNÉS

Comme l'année dernière déjà, le repas des aînés a dû être annulé pour cause sanitaire.

Le CCAS de notre village s'est de nouveau mobilisé pour offrir à chaque personne de plus de 70 ans préalablement inscrite un panier de Noël.

Celui-ci, composé de mets festifs, a été commandé auprès d'un commerçant de notre commune et agrémente de bons achats chez tous les commerces samoisiens.

La distribution a eu lieu le 15 décembre, dans la salle des mariages joliment décorée pour l'occasion. Les paniers, restants, ont été livrés à domicile par des bénévoles ou récupérés la semaine suivante.

Chaque aîné de l'EHPAD Mathurin Fouquet a reçu une boîte de gâteaux.

Le CCAS profite de ce Samois infos pour souhaiter à tous une très bonne année 2022 !



EAU

La CAPF gère la compétence eau et assainissement pour l'ensemble des 26 communes de la communauté.

Depuis le 1^{er} janvier c'est VEOLIA qui est devenu le délégataire pour l'ensemble des communes.

Conformément aux prescriptions de la loi, les élus communautaires se sont prononcés pour un lissage des tarifs ayant pour objectif, dans un esprit de solidarité, la mise en place d'une tarification commune et uniforme pour tout le territoire avec une part fixe et une part variable à échéance de 5 ans.

NOS AINES CREENT « LA GUINGUETTE »



Dans la continuité de LA SEMAINE BLEUE

Préparez la Guinguette de 2022

Rendez-vous les vendredis de 13h30 à 15h30, salle Annick Irlinger :

- Vendredi 21 janvier : CREER, ECRIRE des Poèmes Haïku, des Acrostiches, des Mots Valise, des Anagrammes... sur Samoisiens-sur-Seine, la Guinguette.
- Vendredi 11 février : IMAGINER, CHOISIR : sélectionner des œuvres de rues : VAN GOGH, MONET, PISSARRO, MATISSE, DUFY, MESNAGER, vers un Projet paysages de Samoisiens.
- Vendredi 18 mars : CREER, PEINDRE, DESSINER : La guinguette de Rue.
- Vendredi 8 avril : Produire les décorations de tables, menus, étuis à couverts, sets de table.

Animée par Brigitte RICARDO

Quand bonne année rime avec bonne santé :

Le CCAS, prend régulièrement des nouvelles des samoisiens de plus de 75 ans pour s'enquérir des besoins de chacun et notamment en terme de santé et de vaccination . Une aide numérique peut aussi être apportée pour une éventuelle demande de rendez- vous sur Doctolib ou une aide de transport pour se rendre sur les lieux de vaccination.

N'hésitez pas à solliciter le CCAS au 06 64 69 54 62 .

MODIFICATION DU PLU

En accord avec nos engagements, l'équipe municipale a demandé en septembre 2020 à la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau - CAPF, seule compétente en matière d'urbanisme réglementaire sur son territoire, d'engager une procédure de modification du PLU actuel. Le conseil communautaire a délibéré favorablement en ce sens le 15 octobre 2020.

L'objectif général est de rendre plus harmonieux le développement du village en évitant les excès d'urbanisation constatés depuis l'adoption du PLU en janvier 2016. Pour rappel, les grands objectifs de la modification porteront sur :

- Compléter les dispositions sur la protection des espaces paysagers au sein des zones urbanisées.
- Corriger certaines références réglementaires caduques et certaines erreurs matérielles, réécrire avec plus de clarté et de cohérence certaines règles.
- Mettre à jour certains documents au regard de l'évolution réglementaire locale et nationale
- Réfléchir à la protection des activités du centre-bourg
- Encadrer le développement des constructions au sein du tissu urbanisé afin de préserver le cadre remarquable de la commune.

Après appel d'offres, un bureau d'études technique spécialisé - Cabinet RIVIERE LETELLIER - a été désigné en décembre 2020 par la CAPF. En parallèle, un groupe de travail a été constitué fin 2020 comprenant plusieurs élus, des représentants associatifs et des Samoisiens pour assurer les concertations. Plusieurs réunions du groupe de travail, en présence de la CAPF et du bureau d'études se sont tenues tout au long de l'année 2021 y compris avec les services de l'Etat et du Département.

Dans le cadre du processus de concertation, une réunion publique s'est tenue à la Samoisiennne fin juin 2021 avec une mise à disposition des documents d'études jusqu'à mi-septembre 2021. Plusieurs propriétaires ont été reçus dans ce cadre pour échanger sur des cas particuliers.

En compléments des dossiers complets ont été transmis pour consultation des Personnes Publiques Associées -PPA- (Services de l'Etat, Département, Associations agréées...). Un bilan de la concertation a été présenté en conseil communautaire de décembre 2021. Une enquête publique est menée entre le 10 janvier et le 11 février 2022.

Après intégration des observations du rapport du commissaire enquêteur, les modifications seront approuvées par délibérations en conseil municipal et en conseil communautaire au printemps 2022.

Le dossier d'enquête publique sera disponible à la consultation en mairie aux horaires d'ouverture habituels ainsi que sur le lien suivant : <http://projet-modification-n2-plu-samoissurseine.enquetepublique.net>.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Joël CHAFFARD, recevra le public en mairie lors de trois permanences :

Mardi 11 janvier 2022 entre 14h et 17h. Samedi 29 janvier 2022 entre 9h et 12h. Vendredi 11 février 2022 entre 14h et 17h.

N'oubliez pas de venir formuler vos observations.

Préparation des fêtes pour les petits samoisiens



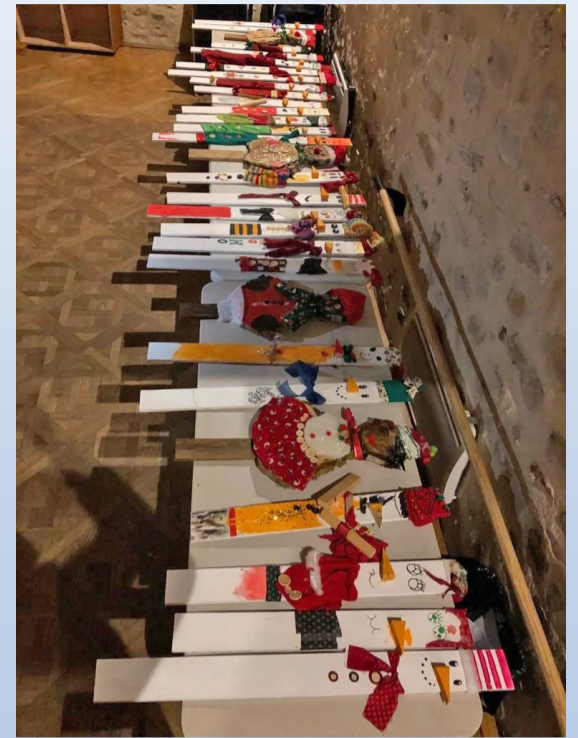
Deux belles initiatives de l'Association des Représentants des Parents d' Elèves (ARPe) organisées en étroite collaboration avec la directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

D'abord, l'implantation d'une boîte aux lettres sous le porche du foyer Django Reinhard, les enfants y ont déposé leur liste, immédiatement transmise au Père Noël qui leur a répondu !

Puis, un atelier de planches recyclées pour l'occasion en bonshommes de pain d'épice, de neige et autres personnages .. parents et enfants n'ont pas tari d'imagination.

Un coup de main a été donné par les lutins des services municipaux qui ont planté ces gentilles créatures hivernales dans le village afin qu'elles soient admirées de tous.

L'ALSH a été ouvert la deuxième semaine des vacances pour une douzaine d'enfants qui a été choyée par trois animateurs. Ce fut encore l'occasion de décorer la porte du Foyer et d'annoncer la bonne année !



PERMIS DE CONSTRUIRE

Si vous désirez déposer une demande dématérialisée de permis de construire, merci de prendre contact avec le service de l'urbanisme de Samois : urba@samois-sur-seine.fr . Nous vous indiquerons alors la procédure à suivre.

UNE CHARTE POUR SAMOIS

En complément des modifications des actions réglementaires souhaitées dans le PLU, la commune s'est engagée dans un travail de rédaction d'une charte qualitative pour préserver les qualités architecturales et paysagère du village.

C'est une démarche volontariste à destination de tous et totalement complémentaire au PLU. C'est avant tout un outil de cohésion pour la commune.

Elle met en avant les qualités de Samois-sur-Seine à préserver . C'est un document qui doit fédérer autour de valeurs communes et partagées.

L'élaboration de cette charte s'articule autour d'un groupe de travail pluriel s'appuyant sur les compétences du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de Seine et Marne - CAUE 77).

Depuis 2020, des réunions de travail ont été organisées ainsi que des auditions et des visites sur le terrain.

Cette charte vise à mobiliser l'ensemble des citoyens autour de la préservation du cadre de vie de la commune de Samois-sur-Seine qui intègre les notions de patrimoine paysager et bâti.

Elle est destinée à tout nouveau porteur de projets.

Les objectifs de la charte sont :

- Être le document d'accueil et d'introduction aux textes réglementaires (PLU, PPRI, etc) pour tous et pour tout projet paysager et/ou architectural
- Sensibiliser les habitants, à la lecture du paysage et aux caractéristiques architecturales et leur faire prendre conscience de l'identité du territoire
- Donner les outils de la connaissance qui leur permettent de mieux gérer l'espace paysager qui les entoure
- Favoriser une architecture de qualité tant au niveau des restaurations que des nouvelles constructions
- Favoriser un aménagement paysager de qualité

La rédaction et la mise en forme de cette charte seront achevées concomitamment avec l'adoption de la modification du PLU.

RAPPEL POUR TOUS DANS NOTRE VILLAGE



L'arrêté préfectoral n°2021/PJI/68 rend obligatoire le port du masque sur la voie publique du 31 décembre au 31 janvier .

Vous pouvez vous faire vacciner à la pharmacie de Samois, chez les médecins et les infirmières en prenant rendez- vous mais aussi au gymnase Martinel après une prise de rendez -vous sur DOCTOLIB .

Les tests PCR sont possibles en prenant rendez- vous au pôle santé avec les infirmières.

Les auto-tests sont vendus en pharmacie soit individuellement soit par conditionnement de 5 ou de 10 selon arrivage.

LE PLATEAU SPORTIF DANS LES STARTING BLOCKS !

Le projet du plateau sportif qui comprendra également une aire de jeux pour les plus petits et sera implanté devant la Samoisienne avance à grands pas. Le relevé de géomètre du terrain a été réalisé et l'étude vient d'être confiée à un maître d'œuvre. Il doit proposer, dans les semaines à venir, un plan complet d'implantation des différentes activités sportives et de l'aire de jeux. Dès que le projet sera validé, avant la réalisation des travaux, nous solliciteront les subventions.

JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES À SAMOIS-SUR-SEINE

Une sortie sur Samois dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité en liaison avec la journée internationale des zones humides aura lieu le **samedi 19 février 2022** de 13h30 à 15h30.

Inscription obligatoire Animation : Ornella ALBERTI 06 14 92 13 47 bio-n@seme-id77.fr

DIMINUONS NOS DÉCHETS : UNE AVANCÉE PROCHAINE AU CIMETIÈRE

La réduction de nos déchets, mieux leur utilisation chaque fois que cela est possible en tant que ressources, est désormais la règle que nous devons tous appliquer. Cette règle concerne nos maisons, nos jardins mais aussi le cimetière.

En effet lorsque nous ramassons les fleurs fanées sur les tombes, nous jetons pêle-mêle dans le bac marron des fleurs naturelles (biodégradables), du terreau, des pots en terre cuite et des objets en plastique, parfois même du verre. C'est un énorme et coûteux gâchis.

Pour y remédier la commune et le SMICTOM vont équiper le cimetière de Samois de bacs de compostage et de tables de tri.

Dans le bac de compostage vous pourrez mettre tout ce qui est biodégradable comme les fleurs et feuilles fanées ainsi que la terre.

Sur la table vous pourrez laisser les pots en terre ou certaines coupes que d'autres pourront récupérer.

Dans le bac marron, du moins pour le moment, vous mettrez le reste en particulier le plastique, un bac étant aussi à disposition pour le verre. Les services techniques assureront avec les élus la gestion de l'ensemble avec l'appui du SMICTOM. Des affiches seront installées sur place pour expliquer tout ceci.

Mais, évidemment, ce système ne peut fonctionner que si nous nous sentons tous concernés.

Mettre fleurs et terre dans le bac de compost c'est diminuer le cout de nos ordures ménagères. Mettre du plastique dans le bac de compost c'est le rendre impropre à l'usage sans une opération de tri qui est aussi coûteuse.

SAMOIS ET LA BIODIVERSITÉ : PLANTATION D'UNE HAIE CHAMPÊTRE



Dans l'espace entre le mur du cimetière et l'avenue de la Libération les conifères morts, devenus dangereux, ont dû être abattus et les souches ont été broyées.

La commune entend favoriser la biodiversité sur son territoire, un projet global est donc à l'étude pour cette zone. Il doit comprendre différents niveaux de végétation pour apporter nourriture et refuge aux petits mammifères, oiseaux et insectes. Les plantations doivent évidemment être réalisées à partir d'espèces locales. Ces espèces sont par nature les mieux adaptées au terrain et les plus profitables à la biodiversité. Comme toute plantation elles doivent être arrosées en cas de sécheresse la première année mais ensuite elles s'adaptent au contexte.

La première phase d'aménagement a été réalisée cet automne avec la plantation d'une haie champêtre réalisée selon les recommandations de Seine et Marne environnement. Ainsi ont été plantés des viornes, des érables champêtres, de la charmille, des troènes, des aubépines, du sureau noir, du cornouiller, des genêts, de la bourdaine et du chèvrefeuille.

L'objectif est de laisser cette haie se développer naturellement afin qu'elle remplisse son objectif.

PLAN DE DÉPLACEMENT, DE STATIONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT

L'évolution du village s'accompagne d'évolutions en volume et en nature des déplacements à travers l'ensemble de son territoire.

Afin d'avoir une réflexion globale et répondre de manière pérenne à cette problématique, l'équipe municipale s'est engagée dans un projet d'analyse urbaine. Elle doit aboutir dans le courant de l'année 2022 à des propositions d'aménagements en matière de flux de mobilité, d'occupation de la voirie et d'aménagement urbains ciblés sur les Quai et la place du village.

La structure ancienne du bourg nécessite une approche fine et concertée pour que ce plan de référence de l'espace public pour les années à venir reçoive l'adhésion de la majorité de la population.

Cette démarche structurante complète actuellement en cours (modification du PLU, Charte).

Le travail a débuté à l'automne 2021, avec l'aide du cabinet d'architecture et d'urbanisme GHECO. Un groupe de travail se réunit régulièrement Il est constitué d'habitants de tous les secteurs du village, de responsables associatifs et d'élus de toutes tendances.

Cette étude, qui débute par un long travail de diagnostic, se déroulera jusqu'à la rentrée 2022 ponctuée de réunions publiques à venir.

EVENEMENT SPORTIF

le samedi 29 janvier la section Course d'Orientation de l'AS SAMOIS organiser une course d'orientation à VTT dans la plaine de Sermaize, au départ de Samois. La course devrait regrouper environ 80 participants. Si vous désirez y participer pour une initiation à l'orientation, inscription, renseignement : andrehermet@aol.com

SPECTACLES



CHŒUR PRÉLUDE

Direction Carlos Fassino

Catherine Lieber soprano, Elsa Rousselle alto, Gil Chazallet ténor, Christian Lajaunie basse
Nadia Séguy piano, Valentina Kadhom orgue, Marie-Hélène Jac violoncelle,
Pascal Lécuyer et Vanessa Parker ou Olivier Joulin clarinettes, Gaëlle Boulanger cor.

PETITE MESSE SOLENNELLE ROSSINI

EGLISE SAINT PIERRE DE BOIS-LE-ROI
SAMEDI 22 JANVIER 20H45

*

EGLISE SAINT PIERRE D'AVON
DIMANCHE 23 JANVIER 17H

*

EGLISE SAINT HILAIRE-SAINTE LOUP DE SAMOIS
DIMANCHE 30 JANVIER 17H

*

**LES CONCERTS SE TIENDRONT DANS LE STRICT RESPECT
DE LA RÉGLEMENTATION SANITAIRE EN VIGUEUR**

<http://www.acjprelude.fr>

Réservation par courrier 12 € /Billet sur place 15€/Gratuité pour les moins de 18 ans

À renvoyer au moins 2 jours avant le concert
avec un chèque à l'ordre de «Chœur Prélude Avon Fontainebleau »
à **Monique Raguet, 19 rue Le Primatice 77300 Fontainebleau**



Lecture théâtralisée

Parmi les vivants



Samedi 5 février à 20h30
Foyer Django Reinhardt
SAMOIS SUR SEINE
Réservation au 06.08.28.07.32

Représentation organisée avec le soutien de la Municipalité de Samois sur Seine. Merci à tous pour votre invitation et votre accueil !

"Moi-même je le raconte
et je me dis c'est pas possible d'avoir survécu..."
Arrêtée par la Gestapo en mars 1944 avec son père, son
petit-frère et son neveu, Ginette est déportée à Birkenau :
elle sera seule à en revenir.
Aujourd'hui, Ginette raconte ce qu'elle a vu et connu dans
les camps d'extermination.
Les coups, la faim, le froid. La haine. Le corps et la nudité.
La cruauté. Parfois, la fraternité.
Loin d'être uniquement dramatique, ce récit raconte
également sa vie d'avant, l'insouciance de sa jeunesse à
Paris et dans le Sud.
Mais aussi son retour des camps, parmi les vivants.

Avec Françoise Bernard, Sylvie Commeurec,
Catherine Croci-Macchia et Sabine Mardargent
Dirigé par Philippe Louis

TARIF UNIQUE : 8 EUROS
Réservation au 06.08.28.07.32

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Représentation susceptible d'être reportée selon la situation sanitaire

Compagnie du Proscenium
licence : 2-1116564

Hôtel de Ville -185, avenue de Fontainebleau
77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY
Tél. 06.08.28.07.32 - compagnieduproscenium@yahoo.fr -
Retrouvez la Cie du Proscenium sur Facebook !

MARTENITSA

"A CONTRE COURANT : MUSIQUES DES RIVAGES DU DANUBE"

Catherine Roy
Accordéon chromatique



Christian Fromentin
Chant, Violon, Guitare



Concert Martenitsa à l'église de Samois le samedi 19 février à 16h30. Tarif 10 € .

Un voyage tout en contrastes entre les cultures des peuples qui y vivent : leurs langues (romanés, yiddish, beas, serbo-croate, roumain...), leurs chants et leurs histoires. Leurs héritages musicaux proviennent des anciens Empires qui se partageaient l'Europe avant la première guerre mondiale, notamment les Empires Austro-Hongrois et Ottoman. Accompagné d'instruments emblématiques de ces régions, accordéon chromatique, violon, guitare.



Votre plus grande fan

Théâtre

Samedi 12 mars
à 20h30
Salle des Fêtes La Samoisienne
SAMOIS SUR SEINE
Réservation au 06.08.28.07.32

Représentation organisée avec le soutien de la Municipalité de Samois sur Seine. Merci à tous pour votre invitation et votre accueil !

Christian, auteur de romans à succès et créateur du personnage de Delia Foxx, a un accident de voiture dans la montagne. Il est secouru par Marie, une ancienne infirmière retirée dans un chalet isolé. Qui, en outre, est une de ses fans inconditionnelles. Que se passera-t-il quand Marie apprendra que Christian avait justement décidé de mettre fin à la saga des Delia ? La bonne âme cachera-t-elle une face nettement plus sombre ? Et pourquoi les secours tardent-ils tant à venir chercher Christian ?

Avec Béatrice Le Conte et Michael Rongeon
et la participation de Clément Muron
Mise en scène : Philippe LOUIS

TARIF UNIQUE : 8 EUROS
Réservation au 06.08.28.07.32

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Représentation susceptible d'être reportée selon la situation sanitaire

La salle des Fêtes La Samoisienne se situe 7 bis avenue de la Libération
à Samois sur Seine.

Compagnie du Proscenium
licence : 2-1116564

Hôtel de Ville -185, avenue de Fontainebleau
77310 SAINT FARGEAU PONTIERRY
Retrouvez la Cie du Proscenium sur Facebook !